



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fédérations

Question écrite n° 131347

Texte de la question

M. Christian Hutin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inquiétudes de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT). En effet, celle-ci vient de se voir opposer un refus d'habilitation BAFA qu'elle délivre depuis 6 ans. L'incompréhension est totale dans la mesure où le dossier déposé était complet et répondait aux attentes de la commission. Face à cette situation qui est ressentie comme une injustice, la FSGT a été dans l'obligation de déposer un recours. La première conséquence fut l'obligation d'annuler les formations prévues en février avec, pour éventuelles perspectives, l'impossibilité de former 250 jeunes déjà sous convention. Ils seraient dans l'impossibilité d'exercer leur mission durant l'été 2012 et les formateurs verraient également leur avenir professionnel remis en cause. Il lui demande donc de bien vouloir l'informer des mesures qu'il compte prendre afin de mettre un terme à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 131347

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 27 mars 2012, page 2518

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)